

PRESIDENCE DE LA REPUBLIQUE

Commissariat à la Sécurité
Alimentaire (CSA)

Projet de Mobilisation des Initiatives
en matière de Sécurité Alimentaire
au Mali (PROMISAM)



REPUBLIQUE DU MALI
Un Peuple – Un But – Une Foi

REGION DE TOMBOUCTOU
Cercle de Diré

**SYNTHESE DES PLANS DE SECURITE ALIMENTAIRE DES COMMUNES
DU CERCLE DE DIRE**

2006-2010

*Elaboré avec l'appui technique et financier de l'USAID-Mali
à travers le projet d'appui au CSA, le PROMISAM*



Mars 2006

CHAPITRE I

I- Les Principales Caractéristiques du Cercle de Diré

1-1- Présentation :

Le Cercle de Diré ancienne subdivision du Cercle de Goundam fut érigé en cercle en 1961 suivant la loi N°61-43/AN-RM du 02 Mai 1961. Il est situé en aval du delta central du fleuve Niger sur la rive gauche à 135 km de Tombouctou en passant par Goundam. Il couvre une superficie de 2600 km², et est limité au Nord par le cercle de Tombouctou, à l'Ouest par le cercle de Goundam et à l'Est par le cercle de Gourma Rharous. Avec l'avènement de la décentralisation il comprend 12 communes rurales et 01 commune urbaine. L'ensemble compte 90 villages et 29 fractions.

1-2 **Climat** : Le climat est de type sahélien caractérisé par des écarts de température plus accentués variant entre 8°C en Décembre Janvier et 46°C à 47°C entre Avril et Juin. L'ensoleillement journalier est assez instable d'un mois à l'autre et avoisine les 13,2 heures par jour.

Le climat est caractérisé par deux saisons :

- Une saison sèche d'Octobre à Juin pendant laquelle souffle HARMATTAN. Elle comprend une période froide et une période chaude.
- Une saison pluvieuse de Juillet à Septembre avec une pluviométrie irrégulière et mal répartie dans le temps et dans l'espace.

La moyenne pluviométrique interannuelle varie entre 200 et 250 mm/an.

1-3- Relief :

Le relief est généralement constitué de vastes plaines inondées par l fleuve Niger et ses affluents pendant les années de bonne crue. Les collines sont inexistantes, mais rencontre des termitières d'argile et de dunes de sable dont les crêtes atteignent parfois sept mètres.

1-4- les sols :

Dans le cercle de Diré, les types de sols rencontrés sont :

- les sols limoneux,
- les sols argileux
- les sols sableux

Il y a également des sols plus ou moins latéritiques. Les terres limoneuses sont d'une bonne fertilité caractérisées par une remonté capillaire très intense. Par contre les terres argileuses fertiles sont plus difficiles à travailler et ne présence aucune remonté capillaire.

1-5- Végétation :

La végétation est de type sahélien et se compose surtout d'épineux et d'espèce arbustives (Steppe arbustive à herbeuse). Elle est dominée par le genre acacia. Dans la vallée du fleuve Niger et dans des zones d'inondations, on rencontre le Diaspirose. Les espèces rencontrés sont : Accacia albida, Accacia seyal, Accacia nilotica, Accacia raddiana, Balanites aegyptiaca, leptadenia pyrotechnica (ou astata), Abimose pygra, Diopyros mespiligormis, Calotropis piocera.

1-6- Ressources en eaux

1-6-1 Précipitations :

Dans le cercle de Diré, les précipitations sont assez rares et mal réparties dans le temps et dans l'espace. Les moyennes annuelles varient de 150 à 250 mm avec 15 à 25 jours de pluie répartis sur 2 à 3 mois.

1-6-2- Les eaux de surfaces

Naturellement favorisé, Diré est situé par les cercles les mieux arrosés de cet ensemble régionale. La circonscription est arrosé par le fleuve Niger et certains bras tels que :

- Le **bras Issa** traversant les communes de Bingha à partir de Bangadira abba et Tienkour pour se jeter dans le Niger à partir de Issafaye.
- Le **Mayal Bingha** prend sa source dans le bras Issa, traverse les communes de Bingha, Saréyamou et Kirchamba pour rejoindre le lit principale à la limite Ouest de la commune de Dangha.
- Le **Farabangou** traverse les communes de Tingréguef, Bourem Sidi Amar et Garbahoira. Il prend sa source à partir de Tingréguef et passe par Tinem et Issafaye de Tombouctou pour se jeter dans le Niger.
- Le **Kondi** prend sa source dans le farabangou traverse les communes de Bourem Sidi Amar, Arham, Kondi et rejoint le tassakane en amont de Goundam.

1-6-3- Les lacs : le lac FATI situé à cheval entre Goundam et Diré est exploité en parti par lacommune de Tindirma.

1-6-4- Les Mares : la plupart des mares du cercle sont temporaires à cause de la faiblesse des crues du fleuve et de la diminution des précipitations.

1-6-5- Les eaux souterraines : le cercle dispose d'énormes ressources en eaux non quantifiées. La profondeur moyenne de la nappe est de 40 mètres. Par endroit la nappe est inférieure à 10 mètres due à la recharge par les eaux de surface.

1-7- Les ressources minérales : les données sur les ressources minérales ne sont pas disponibles.

1-8- Population : le Cercle de Diré couvre une superficie de 2.600 km² pour une population d'environ 89.319 habitants dont 48.598 hommes et 40.721 femmes (recensement administratif de 1996) ; soit une densité de 34,35 hbts/km². Les langues les plus parlées sont : Songhay, Peulh, Tamasheq ; l'Islam est la Religion dominante. Les principales ethnies sont : les Sonrai, Peulh, Tamasheq et les Bozo.

II- Activités socio – économique du cercle

2-1- Agriculture : Elle est l'activité principale de la majeure partie de la population et est actuellement pratiqué par toutes les ethnies. Les dernières années de sécheresse ont amené les autorités à pratiquer une politique de sédentarisation au niveau des populations nomades en aménageant de nombreux périmètres irrigués (PIV) et des mares. Le potentiel en terre cultivable est de 79.124 ha. Jusqu'en 2007, 21.819 ha ont été partiellement ou totalement aménagé qui représentent 27,57% du potentiel aménageable. La part de la maîtrise total est de 14.297 ha de façon rudimentaire, sommaire, exceptés les 400 ha de la plaine de Saouné et les 30 ha du PNIR à Koundar. Les principales cultures sont : le riz, le blé mil le sorgho, anis –

cumen, et les produits maraîchers. Ces cultures sont pratiquées sur les PIV par irrigation en grande parties, dans les mares, lacs sur les dunes, et bas fonds de façon traditionnelle. La campagne agricole 2006 – 2007 a été caractérisée par une pluviométrie déficitaire, avec une mauvaise répartition dans le temps et dans l'espace. La crue a été moyenne. Les superficies perdues en céréales s'élèvent à 1048,5 ha, soit 7,20% des superficies réalisées. La production céréalière globale du Cercle s'élève à 729 tonnes pour une réalisation de 630 ha contre 393 tonnes pour 400 ha de réalisation en 2005. Comparativement à la campagne agricole 2004 – 2005 où le Cercle a connu des attaques de criquets pèlerins, une insuffisance de pluie (mal réparties dans le temps et dans l'espace), une faiblesse de crue, les superficies perdues s'élevaient à 7.191 ha soit 45,97% des emblavées.

2-2- Elevage : il est pratiqué par les Peulhs, Tamasheqs, et même les Sonrhaï. Cet élevage ne subit aucune action d'intensification et reste lié aux habitudes traditionnelles. En année de bonne pluviométrie, il se produit une régénération du pâturage, d'où la reconstitution progressive du cheptel. (Nombre de tête/espèce).

2-3- La pêche : elle est pratiquée par les Bozos, Sorkos et Bellas, sur le long du fleuve Niger et dans les bras et mares. Présentement l'activité est sous forme traditionnelle. Aucune structure moderne de commercialisation n'existe.

2-4- L'artisanat : (voir chapitre données générales).

2-5- Commerce : (données non disponibles)

CHAPITRE II : DONNEES GENERALES

I- ECONOMIE RURALE :

1-1- Agriculture :

**** types de cultures et de produits**

a- types de cultures :

- cultures irriguées :
 - Cultures irriguées avec maîtrise totale : pratiquées sur les périmètres irrigués villageois (PIV) aménagés partiellement ou totalement. Le système d'irrigation s'effectue par pompage à l'aide d'un groupe motopompe en grande majorité ou à l'aide de Vis d'Archimède.
 - Cultures de submersion avec maîtrise partielle : pratiquée aussi sur les bras du fleuve ou dans les mares où l'eau du fleuve est admise librement ou souvent à l'aide d'un ouvrage construit à cet effet.
- Cultures sèches :
 - Cultures de décrue : pratiquées dans les lacs et mares où l'eau de la crue séjourne aussi longtemps que possible. Généralement, au niveau de ces mares ou lacs est construit un ouvrage régulateur pour faciliter la rentrée et la sortie de l'eau. Par remontées capillaires les besoins en eau des cultures sont satisfaits.
 - Cultures pluviales : pratiquées sur les dunes de sables et dans les bas fonds il s'agit essentiellement de l'eau de ruissellement.

b- types de produits : le riz, le blé, le mil, le sorgho, le niébé, arachide, anis/cumen et produits maraîchers.

** **Problèmes fonciers existants** : sont d'ordres de litiges de terre entre agriculteurs eux même (les limites de champs, les appartenances de terres), entre agriculteurs et éleveurs (divagation des animaux), et les conflits liés au droit coutumier.

** **Techniques culturelles utilisées** : le labour, la conduite des pépinières, la dose et époque d'utilisation de la fumure organique et minérale, les techniques de repiquage (densité) etc. En somme c'est l'ensemble du paquet technologique qui est vulgarisé.

** **L'accès aux crédits pour les producteurs** : il existe une ligne de crédit de la BNDA (Tombouctou) accordée aux producteurs organisés en groupement de producteurs, Associations villageoises, Coopératives agricoles, etc. Le crédit est de :

- Court terme (11 mois) pour l'achat d'intrants (engrais) et pour le fonctionnement (gasoil et lubrifiants).
- Moyen terme (5 ans) : pou l'achat de motopompes.

D'autres caisses THYLLY finance, NESIGISO, octroient aussi des crédits aux producteurs. Il existe aussi un réseau informel d'accès au crédit entre commerçants et producteurs sur la base de la confiance.

* Les spéculations les plus porteuses actuellement le riz, le blé et l'oignon, et dans l'avenir l'anis cumen.

CADRE LOGIQUE DU PLAN DE SECURITE ALIMENTAIRE

Contraintes	Objectifs globaux	Objectifs spécifiques	Activités	COUTS (million F CFA)			Responsable	
				Total (mil lion s)	Sources de financement			
					Cercles/PTF	Communes/PTF		
DISPONIBILITE								
Insuffisance de terres aménagées	Augmenter la production locale agricole	Augmenter les superficies aménagées agricoles	Réparation des Motos pompes	500	20%	80%	Président du Conseil de cercle	
Manque d'équipements agricoles		Equiper les paysans	Accord de crédits spécifiques aux paysans	500	20%	80%	Président du Conseil de cercle	
Insuffisance des aménagements et de puits pastoraux		Augmenter les superficies aménagées pastorales	Augmenter les superficies aménagées pastorales	Aménagements de puits pastoraux .et des mares avec retenue d'eau	300	20%	80%	Président du Conseil de cercle
				Régénération de bourgoutières	100	20%	80%	Président du Conseil de cercle
Manque de pharmacies vétérinaires		Promouvoir un élevage de qualité	Construction et équipement de pharmacies vétérinaires	50	20%	80%	Président du Conseil de cercle	
ACCES								
Insuffisance de marchés hebdomadaires		Multiplier les marchés	Construction de marchés	50	20%	80%	Président du Conseil de cercle	

Insuffisance de banques de céréales	Faciliter l'accès aux céréales pour tous	Multiplier les banques de céréales	Construction de magasins de stockage	500	20%	80%	Président du Conseil de cercle
Faibles capacités des commerçants		Renforcer les capacités des commerçants	Organisation et formation des commerçants	100	20%	80%	Président du Conseil de cercle
UTILISATION APPROPRIÉE							
Non observation des règles élémentaires d'hygiène alimentaire	Assurer une bonne utilisation des aliments dans les foyers	Assurer l'hygiène alimentaire	Organiser des séances d'IEC dans les radios de proximités	10	20%	80%	Président du Conseil de cercle
Ignorance de la valeur nutritive de l'aliment		Promouvoir la consommation des produits locaux	Informar les populations sur les potentialités nutritives des produits locaux	10	20%	80%	Président du Conseil de cercle
Ignorance des techniques culinaires		Renforcer les capacités culinaires des femmes	Organiser des séances culinaires publiques	10	20%	80%	Président du Conseil de cercle
STABILITE							
Manque de pistes rurales	Désenclavement du cercle	Faciliter les déplacements à l'intérieur du cercle	Réalisation des pistes rurales d'intérêt locale	500	20%	80%	Président du Conseil de cercle
TOTAL				2630	20%	80%	Président du Conseil de cercle